

## TIR A L'ARC

# Les archers du Roy font flèche de tout bois

Ils obtiennent d'excellents résultats grâce à un entraînement assidu

La Compagnie des archers du Roy présidée par Daisy Condamain compte en cette année 1993 50 adhérents, 50 archers dont 4 enfants de 10 ans, très motivés par ce sport pratiqué depuis la nuit des temps.

Les entraînements suivis avec assiduité se déroulent au gymnase du lycée de la Plaine de l'Ain, les lundis de 20 à 22 heures, vendredis de 20 h 30 à 22 h 30, dimanche de 8 h 30 à 10 h 30, mais également les beaux jours revenus en extérieur sur le terrain situé sur la commune de CHâteau-Gaillard, que les archers partagent avec les chasseurs de ce village.

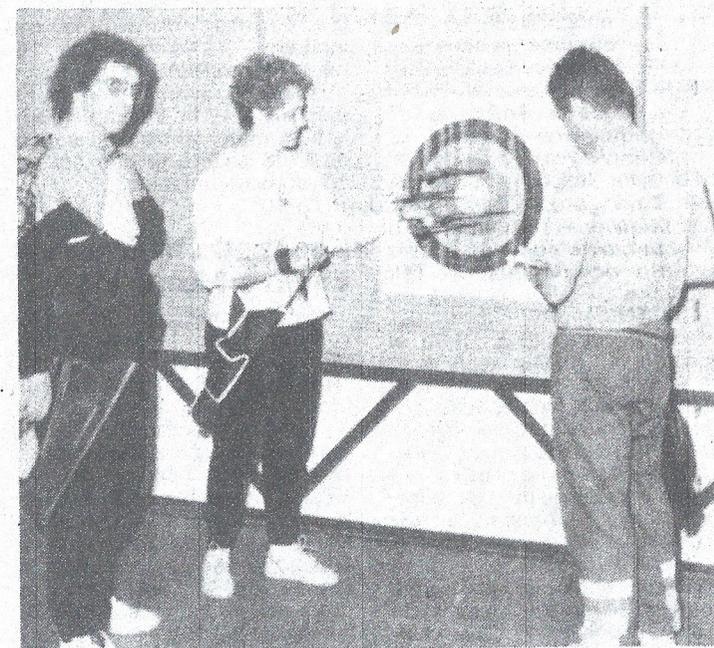
Depuis janvier, deux passages de flèches ont eu lieu ; le premier a réuni 32 archers dans ces flèches de progression. Flèche blanche 6 réussites sur 11, noire 7/13, bleue 4/4, jaune 2/4, soit une excellente moyenne de 50 % dû au travail assidu, à la motivation des archers, à la grande satisfaction de la présidente et des initiateurs François Coti et

Gérard Genin. Ils étaient 28 au second passage. Flèche blanche 4/7, noire 5/10, bleue 1/2, rouge 3/4, jaune 0/4.

Rappelons que le score minimum pour obtenir la flèche est de 140 points sur 180, les distances variant de 10 à 30 mètres au fil des progressions. Une excellente ambiance règne au sein de la Compagnie et les passages de flèches se terminent par une collation et le verre de l'amitié offert par le Club.

Daisy Condamain et ses amis ont aussi organisé un tir tombola, donné de nombreux lots offerts par les commerçants ambarrois. Les prochains rendez-vous : vendredi 16 avril tir tombola, le 28 mai compétition interne et en fin de saison le 19 ou 20 juin en extérieur le tir à l'oiseau, les archers seront tous réunis après la compétition autour d'un barbecue-partie pour clôturer la journée et la fin de saison.

Les archers sont aussi des gens courageux. Ils ont com-



plété la nouvelle structure de la butte de tir, ils installeront les

protections ainsi que les installations extérieures.

